

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Colonel EMG Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Bütiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 14.— ; 6 mois Fr. 8.—
Etranger : 1 an Fr. 17.— ; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro : Fr. 1.50

La Suisse s'arme¹

D'incessants perfectionnements techniques rendent toujours plus onéreuse la course aux armements, à laquelle se livrent les blocs de l'Est et de l'Ouest. C'est bien contre son gré que notre pays s'y voit entraîné : ses combattants verraient leur moral gravement affecté si leur armement devait se révéler inférieur à celui de leurs agresseurs.

Depuis la dernière guerre mondiale, les efforts des belligérants ont porté sur une augmentation de la *mobilité*, dans les airs et sur terre, comme aussi de la *puissance de feu*. Ces deux facteurs ont joué un rôle déterminant dans la *réforme de notre armée*.

Le premier problème qu'elle a résolu est celui des *effectifs* (rajeunissement et regroupement). Reste le second, celui du *matériel* que l'on doit et que l'on peut leur attribuer. A cet effet, le Conseil fédéral propose l'octroi de plus d'un milliard réparti, il est vrai, sur 10 à 12 ans. C'est là-dessus que les Chambres auront à se prononcer.

¹ Les clichés 1, 2, 3 nous ont été obligeamment prêtés par la Feuille d'Avis de Lausanne et le 5 par les Basler Nachrichten.